



Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue

16 janvier 2018

Rencontre des animateurs « lutte contre les pollutions diffuses »

(Moulins-les-Metz)

Fonctionnement de l'AMI

- Une organisation partenariale autour des 5 co-financeurs, avec association de l'AFB



- Un budget de plus de 3 millions d'euros
- Dès règles de gestion co-décidées par les partenaires et une instruction intégrée (création d'outils commun de gestion)
- Aide de 50 % à 100 % selon le porteur et le projet
- Un calendrier avec deux sessions de dépôts (30 avril et 1er septembre)

Des objectifs communs...

→ Ecologiques ...

- Réduire la fragmentation des milieux
- Permettre le déplacement des espèces pour
 - > assurer leur cycle de vie
 - > faciliter les échanges génétiques
- Préparer l'adaptation au changement climatique
- Préserver les services rendus par la biodiversité et les milieux naturels



→ D'aménagement durable du territoire :

Améliorer le **cadre de vie**

Améliorer la **diversité des paysages**

Prise en compte dans les **activités économiques**



Une gestion mutualisée



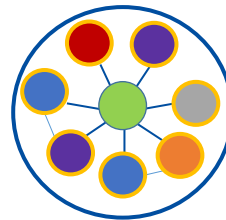
Principes et règlement

Organisation

Actions éligibles

- -Etude
- -Maitrise foncière
- -Travaux (restauration, récréation, plantation,...)
- -Animation territoriale (ETP)
- -Gestion
- -Valorisation-sensibilisation-communication

● ...
Projet ponctuel
 50% max.



Projet global
 80% collectivité - 100% association



Résultats 2017

49 dossiers ont été déposés au cours des deux sessions (avril et septembre)

- 25 dossiers ont reçu un avis favorable

- 11 dossiers reportés pour 2018 car ils nécessitent de retravailler avec les porteurs de projet

- 5 dossiers sont financés hors AMI sur d'autres dispositifs d'aides existants chez les partenaires

- 8 dossiers ont reçu un avis défavorable (absence de gain TVB).

